

Ressources régionales en matière de culture et de patrimoine

Les atouts du patrimoine alsacien

Le patrimoine monumental

Monuments emblématiques:

- **La cathédrale de Strasbourg**, inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, lieu du premier texte en langue française (le serment de Strasbourg de 843), plus haut monument du monde durant toute l'époque moderne, lieu de la réforme protestante, de la Révolution (la flèche coiffée d'un bonnet phrygien en 1793), expression de la rivalité puis de la réconciliation franco-allemande au XIXe et XXe siècle, symbole de l'Europe actuelle (vitrail du Conseil de l'Europe, réseau des Cathédrales de l'espace rhénan). C'est aussi la 2e collection au monde de vitraux anciens (après Chartres), le plus vieil orgue au monde en place.

- **La citadelle de Neuf-Brisach**, inscrite également sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ensemble de Vauban le plus intègre avec Lille. Symbole du rattachement de l'Alsace à la France par Louis XIV, miroir de la forteresse allemande de Vieux-Brisach.

- **Le château du Haut-Koenigsbourg**, restitution d'un imaginaire médiéval par Bodo Ebhardt qui répond à l'école française de Viollet-le-Duc.

Spécificités:

-Un continuum défensif sur 2000 ans, des fortifications romaines (dont Strasbourg), médiévales (enceintes urbaines), moderne (Vauban), contemporaine (Mutzig, ligne Maginot).

Elles monumentalisent la perception du limes rhénan comme frontière "naturelle".

-une architecture vernaculaire (bois et torchis) reconnue et fragile, qui impose la conservation de savoirs et confère à l'Alsace une forte identité patrimoniale.

-la coexistence, depuis la Révolution, de quatre cultes concordataires (catholique, réformé, luthérien, israélite) qui explique la densité du patrimoine religieux et l'émulation artistique (orgue dans les synagogues, décors peints hagiographique dans les temples protestants...).

- Un patrimoine industriel (DMC, Schlumberger, Zuber) , lié au textile, aux tapisseries, au pétrole, aux papeteries et à la fonte (DeDietriche, Staub) représenté dans toutes les vallées vosgiennes.

- Un réseau de châteaux forts et d'enceintes médiévales qui marque le paysage alsacien du Nord au Sud.

-une tête de réseau organologique: 1400 orgues en Alsace dont 176 classées.

- une étude sur l'amélioration thermique du bâti ancien (avant 1948) attendu d'un point de vu national.

- de nombreux propriétaires de monuments historiques publics et une habitude de financement partagé.

Lien avec l'interregion-un quartier allemand parallèle à celui de Metz

-une architecture marquée par deux reconstructions

-des sites de la Grande guerre, en cours de label UNESCO, partagés avec le département des Vosges.

Monuments historiques :

1321 immeubles dont 300 classés et 1021 inscrits.

3155 objets dont 1932 classés et 1223 inscrits.

5 maisons des illustres

4 VPAH + 1 en instance

15 jardins remarquables

[Le patrimoine archéologique](#)

Les 13000 références d'indices de site et de sites archéologiques recensées par la carte archéologique reflètent la très grande richesse du patrimoine archéologique alsacien. Malgré cela seule une trentaine de sites sont à ce jour inscrits ou classés au titre des monuments historiques.

- L'archéologie préventive avec une moyenne de 80 diagnostics annuels et une quinzaine de fouilles reste la principale source de collecte de données.

- L'archéologie programmée avec sept fouilles et cinq projets collectifs de recherches complètent efficacement le volet préventif en s'intéressant à certains champs chronologiques ou thématiques particulières.

C'est ainsi que la Préhistoire ancienne est abordée grâce à l'étude du site néandertalien de Mutzig et du site paléolithique supérieur de Wolschwiller.

Le Mésolithique est caractérisé par des sites emblématiques fouillés anciennement comme à Oberlarg ou plus récemment à Lutter.

Le Néolithique correspond à la première phase de peuplement bien marquée et de nombreux sites d'habitat et de nécropoles documentent cette période (Bischoffsheim, Dambach-La-ville, Entzheim, Ilzach).

La Protohistoire ancienne présente cette même dualité de sites et certains gisements constituent des références européennes à l'instar des tumuli de la forêt de Haguenau. La Protohistoire récente est également fort bien illustrée et traduit une diversité d'occupations plus grande, à l'image du site fortifié du Brytzgiberg fouillé à Illfurth.

La période antique a donné lieu à de très nombreuses découvertes à Strasbourg, Brumath, Horbourg-Wihr ou Biesheim.

Les périodes médiévales et modernes sont bien documentées pour partie grâce à l'archéologie castrale et à l'archéologie du bâti en plein développement (Strasbourg, Sélestat, Colmar). **L'archéologie minière** porte désormais sur plusieurs siècles d'exploitation régionale grâce en particulier à l'étude de certains sites majeurs tels Sainte-Marie-Aux-Mines.

Un intérêt grandissant pour les vestiges de la première guerre a donné lieu à certaines opérations de fouille préventive comme à Carspach par exemple.

[Le patrimoine muséal et les collections publiques](#)

L'Alsace compte 48 musées bénéficiant de l'appellation « Musée de France », répartis de manière équilibrée entre les deux départements et formant un maillage relativement homogène sur l'ensemble du territoire. Celui-ci est néanmoins marqué par les musées des villes de Strasbourg, de Colmar et de Mulhouse qui centralisent à elles seules un peu moins de la moitié des institutions muséales de la région : elles forment des pôles

scientifiques et culturels importants, voire de renommée internationale, qui dominent des territoires aux identités spécifiques distinctes.

Outre les musées des beaux-arts et d'art contemporain de ces trois cités, l'essentiel des musées témoignent de l'histoire locale, qu'elle soit antique ou marquée par les différentes occupations militaires subies (musée archéologique de Strasbourg ou musée de la bataille du 6 août 1870 de Woerth) et de musées dévolus aux arts et aux traditions populaires attestant de l'enclavage rural de la région (Ecomusée d'Unngersheim). Une particularité réside dans le dynamisme des musées tournés vers le patrimoine technique et le passé industriel de cette province (musée du fer de Reichshoffen, musée Lalique de Wingen-sur-Moden, musée du papier peint de Rixheim ou, à Mulhouse, musée national de l'automobile – collection Schlumpf, musée de l'impression sur étoffes, musée EDF-Electropolis...). Les collections d'images, par impression ou d'illustration, constituent également un axe fort (musée de l'image populaire de Pfaffenhoffen ou, à Strasbourg, cabinet des estampes et des dessins, musée Tomi Ungerer – centre international de l'illustration de Strasbourg, musée alsacien).

Témoignant de leur situation trans-régionale et transfrontalière, de nombreux échanges existent déjà entre l'Alsace et la Lorraine, que ce soit par leur participation conjointe au « Pass musées » permettant l'accès à 300 institutions de la Vallée du Rhin Supérieur, ou par leur implication à la conservation mutualisée du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord (8 musées de France en Alsace, 2 en Lorraine).

Politiques du livre et industries culturelles

Lecture publique :

2 associations professionnelles :

- l'Association des bibliothèques de France (ABF section Alsace)
- Coopération régionale pour la documentation et l'information en Alsace (CORDIAL)

Près de 300 bibliothèques et points lecture :

- réseau BDP 67 et BDP68
- réseau Passerelles de la Ville de Strasbourg et de l'Eurométropole dont la Médiathèque André Malraux
- bibliothèque municipale classée de Mulhouse et réseau
- bibliothèque municipale classée de Colmar et réseau
- bibliothèque humaniste de Sélestat

-...

3 contrats-territoires lecture en 2014 : Mulhouse, Villé, Saint-Louis

Un secteur dynamique et professionnel, avec néanmoins des zones blanches, d'où le projet de CTL à Sarre-Union en 2015.

Une route du patrimoine écrit est en voie de réalisation (site et catalogue, numérisation des collections, réhabilitation des bibliothèques de Sélestat et Colmar)

Economie du Livre :

40 librairies dont 11 titulaires du label LIR (Librairie indépendante de référence) et 1, la librairie Kléber à Strasbourg (Gallimard) du label LR (librairie de référence) attribué par le

CNL. Un secteur fragile (3 fermetures en cours à Strasbourg) et inégalement réparti sur le territoire.

La filière économique du livre est structurée autour de la Confédération de l'Illustration et du Livre (CIL) créée en 2013 (associations d'auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires/documentalistes) et soutenue par le Fonds de soutien régional à l'économie du livre ; un fonds paritaire Etat-Région de 180 000 €/an y est consacré. Une enquête Librairies et Edition est lancée en 2015, financée par la CIL.

Les archives

Réhabilitation de la synagogue de Wissembourg en archives municipales et réserve muséale

Soutien aux structures (alsacien, yiddisch) de diffusion

Les atouts de la création en Alsace

Le théâtre, arts de la rue et arts du cirque

L'Alsace se caractérise par un maillage dense de lieux diffusion. Celui-ci est pérennisé par les structures labellisées par le Ministère de la Culture et de la Communication : 2 Centres dramatiques nationaux dont un dédié au « jeune public », 1 Scène nationale, 1 scène conventionnée jeune public et la préfiguration d'un pôle cirque. La diffusion, comme la création, sont renforcées par la présence du Théâtre National de Strasbourg et son école. Il est le seul Théâtre National en région.

La vitalité de la création artistique est consolidé par l'action de la Drac Alsace. Celle-ci conventionne 8 compagnies de théâtre et 1 compagnie d'art de la rue, auxquelles s'ajoutent les aides à la production. Enfin, en lien avec l'Agence culturelle d'Alsace (ACA), la Drac a mis en place le dispositif Arts Vivants en Alsace. Celui-ci permet à 3 compagnies de la région d'être aidées en production par la Drac et en diffusion par l'ACA.

La musique et la danse

La musique a une importance historique et donc institutionnelle reconnue en Alsace qui se traduit notamment par plus de 10 000 musiciens amateurs fédérés et plus de 700 musiciens professionnels, hors institutions, recensés. L'Alsace possède notamment deux orchestres (170 musiciens au total), un opéra national sur trois villes, un Palais de la musique de 2400 places, une salle de concert de 1000 places, une Smac Jazz européenne (Strasbourg-Berlin), une Smac rock-electro, un Centre culturel de rencontre spécialisé 'musique et numérique', cinq ensembles internationaux conventionnés dont un en culture et musiques urbaines, une académie supérieure de musique et le premier festival de musique contemporaine en France.

Côté danse l'Alsace accueille un Centre Chorégraphique National de 30 danseurs permanents, un Centre de développement chorégraphique en préfiguration, une scène territoriale de résidences chorégraphiques conventionnée, une compagnie internationale

conventionnée et trois compagnies au rayonnement européen. Avec la Lorraine et la Franche-Comté, l'Alsace a mis en place avec succès le premier Solidanse français (Schéma d'orientation des lieux de danse inter-régional) en 2013. La pratique de la danse est forte dans les grandes villes avec deux conservatoires reconnus (plus de 1000 élèves) et une présence historique du hip-hop à Strasbourg.

Les arts plastiques et métiers d'art

Analogue à la densité de la population alsacienne, près de deux fois la densité nationale, la population d'artistes plasticien(e)s est très élevée, supérieure de 30 % environ à celle de la Lorraine, pour la plus petite région actuelle de France.

Le réseau régional des actions et des lieux d'art contemporain en Alsace, *VERSANT EST*, crée en 2006 par la DRAC et la Région, regroupe 26 structures dévolues à la formation, au soutien et à la diffusion de l'art contemporain, d'échelles très différentes : le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg (MAMCS) et la Haute Ecole des Arts du Rhin (HEAR) y côtoient le FRAC, les centres d'art de Strasbourg (CEAAC) de Mulhouse (Kunsthalle) et d'Altkirch (CRAC Alsace), ainsi que les « autres lieux » indispensables à l'éclosion de la création émergente .

Spécificités :

- La HEAR a été dès 2011 le premier établissement d'enseignement supérieur Culture interdisciplinaire en France, réunissant les sites d'enseignement art de l'école supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, de l'école supérieure d'art de Mulhouse et l'enseignement supérieur de la musique du conservatoire à rayonnement régional de Strasbourg. Par son effectif (725 étudiant(e)s), l'école est l'une des plus importantes de France. Elle a gardé ses spécificités s'agissant notamment des filières Objet, Métal, Illustration à Strasbourg ou Design textile à Mulhouse. La filière Arts sonores, transdisciplinaire, se développe sur les deux sites. La HEAR délivre un DNSEP (Bac+5) ayant grade de Master et un DNSPM (Bac+3) adossé à l'Université de Strasbourg, dont elle est membre du « cluster » avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg et l'Ecole supérieure d'art dramatique du TNS.
- la coopération transfrontalière s'affirme comme une priorité de l'action de la DRAC en raison du développement historique des arts plastiques, et notamment du marché de l'art, dans le Rhin Supérieur. La proximité de Bâle, Fribourg en Brisgau et Karlsruhe plaide pour une prise en compte de la scène artistique contemporaine à l'échelle de la Rhénanie et, à terme, pour une action renforcée par un soutien de l'U.E.

Les atouts de l'action culturelle en Alsace

Un territoire culturellement actif

L'engagement culturel des alsaciens (avec un vif attrait notamment pour les musées et la musique) est une caractéristique très marquée du territoire : on peut notamment mentionner l'importance des pratiques en amateur, mais aussi l'existence de nombreux festivals. A noter également la présence de nombreux artistes sur le territoire qui constitue

un atout pour le développement de telles actions.

Outre le maillage dense du territoire par les structures culturelles (spectacle vivant, musées de France, cinémas), le fort rayonnement culturel de Strasbourg (musées notamment mais aussi spectacle vivant : TNS, TJP ; Maillon...) et l'engagement mulhousien (Filature, Kunsthalle...), on peut souligner l'engagement fort de certaines structures sur leur territoire (CREA, Dominicains de Haute Alsace, Théâtre du Marché aux grains, CRAC...) dont le rayonnement local est lié au souci constant de proposer au public des proximités d'être associé aux propositions artistiques.

Ce lien est facilité par l'importance du tissu associatif en Alsace et notamment dans les quartiers. De même, participe à cette dynamique le réseau dense des MJC et CSC qui sont autant de relais pour l'action culturelle.

La caractéristique transfrontalière du territoire alsacien (Allemagne, Suisse) et l'importance du bilinguisme participent à l'émergence de projets d'éducation artistique et culturelle qui mettent en contact les populations de part et d'autre du Rhin.

La richesse des dispositifs d'action culturelle

Le Groupement d'Intérêt Public AcMisa (Action culturelle en milieu scolaire d'Alsace) permet le financement d'interventions d'artistes pendant le temps scolaire. Il organise également des projets académiques à forte participation (printemps de l'écriture, rencontres chorales etc...) Le nombre d'élèves touchés est en augmentation constante (17 519 en 2014). Son pilotage territorial est collégial et réunit les financeurs : Drac, Rectorat et collectivités.

Le réseau des options facultatives (15) et enseignements de spécialité (7) en théâtre et cinéma mais aussi des ateliers artistiques de toutes disciplines (45) couvre de manière équilibrée le territoire.

Les dispositifs régionaux en cinéma rencontrent une forte adhésion (« Lycées, collégiens, écoles au cinéma », Passeur d'images).

Les conventions périscolaires avec Strasbourg (6705 enfants) et Mulhouse (2385 enfants) permettent la sélection collégiale des artistes et des projets ainsi que la formation des responsables de sites périscolaires sur les thématiques liés à l'EAC.

Les zones rurales sont l'objet d'un suivi particulier : Les résidences d'artistes, jumelages et conventions de développement culturel et CLEA actuellement (un seul signé actuellement, d'autres en négociations) sont les outils proposés aux partenaires des collectivités par la Drac pour proposer des solutions adaptées aux enjeux locaux. On peut noter l'existence de deux parcs naturels régionaux très impliqués dans l'action culturelle. On peut également mentionner la convention Drac- Draaf qui finance les projets dans les lycées agricoles du territoire.

Les conventions avec les universités (Université de Strasbourg et Université de Haute Alsace) permettent le co-financement et le choix commun des actions de sensibilisation menées en direction des étudiants par les services universitaires d'action culturelle.

Les conventions interministérielles (culture/justice, culture/santé) permettent également la sélection des projets en commissions paritaires.

Enfin il faut mentionner les dispositifs tarifaires qui facilitent l'accès à la culture pour des personnes à profil particulier (cartes Culture pour les étudiants avec les universités, carte Atout Voir pour les 12-25 ans avec la ville de Strasbourg, mais aussi le suivi des actions de Tôt ou t'Art ou Cultures du Cœur 68 pour les publics en insertion)

La formation des intervenants

L'Alsace est fortement investie dans la formation des artistes intervenants. La Drac finance le CFMI de Sélestat en partenariat avec l'université de Strasbourg, mais également un

CFPI de Strasbourg en partenariat avec la Haute école des Arts du Rhin.

Depuis 2012, la Drac finance en partenariat avec les collectivités un PREAFCA (pôle régional de éducation et de formation au cinéma et à audiovisuel).

Notons également que la présence d'un établissement public national et de son école (TNS) pourrait permettre de développer une réflexion sur la formation des intervenants dans le domaine du théâtre.

Un dialogue est entamé avec l'ESPE en partenariat avec le SUAC de l'Université de Strasbourg afin de promouvoir la question de la formation des futurs enseignants à l'éducation artistique et culturelle.

Le CEMEA implanté propose un BPJEPS « accompagnement culturel » et constitue un bon relais dans la sensibilisation de tous le réseau des intervenants en centres sociaux culturels et dans le cadre des activités périscolaires.

Enfin, il existe à Sélestat un ESAT à thématique culturelle. Des négociations sont en cours avec les collectivités afin d'en faire un lieu de ressources et de formation « Culture handicap »

Des partenariats structurants

La Drac est activement associée au Plan jeunesse Alsace : elle participe au groupe de travail sur la visibilité des actions portées par les services déconcentrés de l'État et à celui sur l'approche transversale par compétences.

En matière de politique de Politique de la Ville ,la Drac est fortement impliquée dans tous les comités de rédaction des nouveaux contrats de Ville et assure ainsi une bonne prise en compte du champ culturel. Des crédits spécifiques du BOP 224 sont fléchés en direction des quartiers (170 000 euros engagés en sus de la cible de 30 % exigée dans les conventionnements).

Les conseils départementaux alsaciens, partenaires essentiels, sont impliqués dans la politique de démocratisation culturelle: outre leur participation aux projets portés sur les territoires ruraux, il faut souligner l'existence de CIP (centres d'initiation au patrimoine), d'un réseau BDBR actif et structurant, de l'action culturelle développée par le Vaisseau à Strasbourg (culture scientifique), au château du Haut-Koenigsbourg et au parc de Wesserling. Les schémas départementaux des enseignements artistiques sont denses dans les deux départements.

Le caractère frontalier du territoire permet également le financement de projets EAC transfrontaliers, et cette thématique étant très portée par les collectivités locales, les financements solides les accompagnent (existence de 4 eurodistricts proposant des financements, service de la MAERI très actif au Rectorat, Maison européenne de l'architecture active en matière d'EAC..)

Notons enfin la récente volonté affirmée de partenariat pour en matière d' archéologie avec le PAIR (Pôle archéologique interdépartementalrenforcer l'offre d'EAC Rhénan) et l'INRAP.